

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/SEM.54/2002/R.6 (Summary)
12 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE, DE LA GESTION
ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

**LE BOISEMENT DANS LE CONTEXTE DE LA GESTION
DURABLE DES FORÊTS**

Séminaire organisé dans le cadre de la vingt-quatrième session du Comité mixte FAO/CEE/OIT
de la technologie, de la gestion et de la formation forestières

Ennis, comté de Clare (Irlande), 15-19 septembre 2002

Boisement et changements climatiques: le point de vue canadien

Exposé de MM. F. M. Dunn et J. J. Farrell

Résumé

La pratique du boisement, à savoir l'établissement d'un couvert forestier sur des terres auparavant exemptes d'arbres, peut surprendre dans un pays qui compte 417,6 millions d'hectares de forêts naturelles. Par le passé, le boisement s'est principalement concentré sur des terres qui, défrichées initialement aux fins de l'agriculture au début du siècle, avaient ensuite été considérées impropres à l'exploitation et abandonnées et s'étaient progressivement détériorées sous l'effet combiné du vent et de l'eau. Depuis, le rythme de boisement s'est ralenti; il a été conditionné par divers objectifs, dont la protection des bassins versants, la production de

fibre et la remise en état de sites. Depuis la ratification de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 1992 et l'adoption du Protocole de Kyoto en 1998, les perspectives de boisement revêtent de nouvelles dimensions économiques et écologiques.

Les auteurs envisageront la possibilité d'incorporer des considérations liées au piégeage du carbone et à la neutralisation des émissions dans une évaluation des possibilités de développer le boisement sur les terres relevant du régime de la propriété privée au Canada. Se plaçant dans une perspective tant nationale que régionale (province de l'Ontario), ils dresseront un bref historique du boisement desdites terres et analyseront les tendances et leurs motivations, de même que la possibilité de mettre en œuvre des politiques de boisement intégrées à une stratégie plus vaste de gestion des paysages, ainsi que les effets bénéfiques de telles activités dans le passé. Ils examineront la nécessité d'une démarche intégrée de gestion durable des forêts permettant d'obtenir, de la part du public, une compréhension et un soutien optimaux. Ils examineront ensuite les incidences d'un couvert forestier élargi dans le contexte des changements climatiques et les incitations éventuelles prévues par le Protocole de Kyoto. Ils fourniront des informations sur les terres disponibles qui pourraient se prêter au boisement, examineront certains aspects de la question des incitations (tant directes qu'induites par les forces du marché) compte tenu des autres solutions qui s'offrent aux propriétaires fonciers en matière d'utilisation des sols, et donneront quelques exemples d'essais en cours. Ils énuméreront les avantages - y compris la neutralisation des émissions de carbone - que le boisement pourrait présenter dans un contexte canadien. Enfin, ils proposeront d'éventuels scénarios de boisement applicables au Canada.
